



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Créteil, le 30 juin 2025

Affaire suivie par :
Jennifer LAMANT-BAFF
Chargée de projets culturels
Service Vie Etudiante et de Campus
culture@crous-creteil.fr
01.45.17.06.63

La Directrice générale
du Crous de l'académie de Créteil

à

Le Ciné-club Production
Madame Coline Cerf

Objet : Culture Actions – Votre demande de subvention

J'ai l'honneur de vous notifier que les membres de la commission Culture Actions du 12 juin 2025 ont réservé une suite favorable à votre demande de financement pour votre projet *Le Sculpteur*.

Le jury a décidé de vous attribuer la somme de **1 200,00 euros**, en vue de la réalisation de votre initiative. Notre service financier procédera au règlement de cette somme dans un délai d'un mois.

Je vous prie de croire à l'assurance de ma considération distinguée et tiens à vous féliciter pour la qualité de votre projet.

Virginie CATHERINE

Virginie CATHERINE
Directrice générale

70 avenue du général de Gaulle - 94000 Crétel

REF : 16.21.01.2025

ATTESTATION DE SUBVENTION FSDIE

Kamel Aoudjehane

Directeur de la Direction Vie de Campus

À

COLINE CERF

Objet : Votre demande de subvention

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, sur proposition de la commission du FSDIE, le conseil d'administration de l'université a décidé, lors de sa séance du 31/01/2025, de vous attribuer une subvention d'un montant de **2000€** pour votre projet « LE SCULPTEUR ».

Le règlement de cette somme sera effectué par virement administratif sur le compte bancaire que vous avez indiqué.

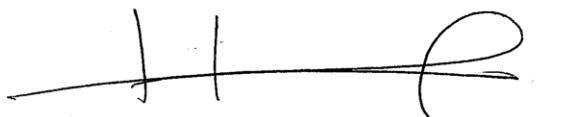
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Saint-Denis, le 31 janvier 2025

Kamel Aoudjehane

david.simon05@univ-paris8.fr

Université Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex
France
www.univ-paris8.fr



UNIVERSITÉ PARIS 8
Direction Vie De Campus
KAMEL AOUDJEHANE
Directeur
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex

A l'attention des porteurs de projet – **Association Le Ciné-Club - LCC Productions**

Je vous informe que la CVEC d'Université Paris Cité réunie le 11 Décembre 2025 a proposé une aide financière de : 3000€ au projet intitulé film Le Sculpteur.

Je vous rappelle que :

- Pour les projets recevant une aide inférieure ou égale à 1500 €, le versement se fera en une seule fois,
- Pour les projets recevant une aide au-delà de 1500 €, l'université débloque dans un premier temps 70 % de la somme, les 30% restant étant versés au vu des justificatifs fournis pour la totalité de l'aide consentie.

En ce qui concerne les retombées sur l'université :

L'association doit reprendre contact avec la vie associative pour la réalisation de leur projet sur l'université (spectacle, exposition, projection, etc..), elle doit fournir quelques exemplaires du matériel de communication (invitations pour les membres, affiches, flyers) réalisés en vue de la manifestation pour laquelle elle a obtenu un financement.

L'association doit apposer sur son matériel de communication le logo de l'Université Paris Cité dont elle pourra faire la demande auprès du département vie associative (vie.associative@u-paris.fr).

Après la réalisation du projet :

Un compte rendu de l'action sera rédigé à la fin de chaque projet - au plus tard 3 mois après sa réalisation. Ce dernier pourra être diffusé sur le site de l'université. (bilan moral et financier).

Cordialement,

PS : la lettre d'attribution et l'extrait du CR indiquant les postes financés seront transmis ultérieurement.

Le département vie associative
Direction vie de campus

Corinne JACQUET SONGEONS

Responsable du Département Vie Associative
Direction Vie de Campus - Université Paris Cité
Bâtiment A des Grands moulins
01 57 27 55 37

Mes crowdfundings

[Créer un crowdfunding](#)

Nom du crowdfunding

[Rechercher un crowdfunding](#)

État du crowdfunding Public Privé Brouillon Archivé

[Grille](#) [Liste](#)



Actions

● Privé ▾ Terminé

Le Sculpteur

14 contributeurs 2000 € collectés

[Voir la page](#)

[Administre](#)